



NOTE DE TRAVAIL

DOUZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 19 – 30 novembre 2012

Point 1 : Questions stratégiques portant sur le défi de l'intégration, de l'interopérabilité et de l'harmonisation des systèmes à l'appui du concept de « Ciel unique » pour l'aviation civile internationale

**1.1 : Plan mondial de navigation aérienne (GANP) — cadre pour la planification mondiale
f) feuille de route pour la gestion de l'information aéronautique (AIM)**

CRÉATION D'UN SYSTÈME D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE

(Note présentée par la Fédération de Russie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note traite des éléments matériels se rapportant au travail réalisé dans la Fédération de Russie afin de créer un système de gestion de la collecte, du transfert, du traitement, du stockage et de la distribution de l'information aéronautique.

Suite à donner : la Conférence est invitée à prendre note des éléments matériels et conclusions exposés dans la présente note.

1. INTRODUCTION

1.1 Vu l'augmentation de l'intensité du trafic dans l'espace aérien russe, afin de maintenir les niveaux de sécurité, la régularité et le rapport coût-efficacité déjà atteints et d'améliorer ces paramètres dans le futur, les utilisateurs d'information aéronautique, comme les transporteurs aériens, les équipages d'aéronef, les services du contrôle de la circulation aérienne ou les unités de plans de vol, ont besoin d'une information aéronautique (ANI) de meilleure qualité et plus rapide que celle que peuvent offrir les fournisseurs à l'heure actuelle.

2. CONTEXTE

2.1 Par suite des modifications structurelles et de la séparation des activités commerciales des transporteurs aériens et aéroports russes et de leurs services, les fonctions des unités d'information aéronautique à tous les niveaux ont profondément changé, ce qui a fait naître, tout naturellement, des compagnies diverses de traitement et de fourniture d'information aéronautique.

2.1.1 Parfois, certaines de ces compagnies, aux fondements organisationnels et juridiques divers, n'ont pas les ressources matérielles et techniques nécessaires, ne disposent pas véritablement de spécialistes qualifiés et ne relèvent que partiellement les défis en matière de fourniture d'information aéronautique aux usagers de l'espace aérien.

2.2 Afin de rationaliser les activités des services d'information aéronautique dans la Fédération de Russie, une série de mesures dans les domaines de l'organisation et de la production sont prises, qui incluent le dégagement de fonds afin de financer, le moment venu, la transition à un système de gestion du transfert, du traitement, du stockage et de la distribution de l'information aéronautique.

2.3 Les mesures ci-dessus ont été prises en ayant à l'esprit l'état actuel du service d'information aéronautique russe, les normes et pratiques recommandées existantes de l'OACI, les règles et procédures d'Eurocontrol, la RTCA et l'EUROCAE concernant l'information aéronautique, la stratégie générale de l'OACI en matière de développement de la navigation aérienne, de mise en œuvre du système CNS/ATM, et d'utilisation de supports électroniques.

2.4 L'industrie russe a mis au point des groupes de systèmes d'information aéronautique informatisée en recourant au modèle d'échange d'information aéronautique (AIXM), version 5.1, qui fonctionne aux niveaux aéroportuaire, régional et fédéral. Au moment de ce travail de mise au point, des sous-systèmes de publication d'information aéronautique (AIP), d'avis aux aviateurs/aviatrices (x-NOTAM) et de données électroniques sur le relief et les obstacles (eTOD) ont également été créés.

2.5 Le sous-système eAIP a été créé en tenant compte de la Spécification Eurocontrol pour la publication d'information aéronautique électronique (eAIP), version 2.0, en date du 14 février 2011, et le sous-système x-NOTAM en tenant compte de la version 1.0 du document intitulé *Digital NOTAM Event Specification – Increment 1* – sur l'AIXM, version 5.1, en date du 8 juin 2011, d'Eurocontrol et de la FAA. Le sous-système eTOD a été créé en mettant à profit la version 1.0 du projet d'Eurocontrol intitulé *Terrain and obstacle Data Manual*, en date du 7 juin 2010.

2.6 L'ensemble de ces travaux a donc été réalisé à l'aide de documents sans statut normatif. Cette année, le développement des groupes d'information aéronautique s'est poursuivi en recourant aux technologies d'architecture axée sur le service afin d'améliorer la qualité, la précision et la pertinence des données de navigation aérienne dans les systèmes d'aviation des usagers et d'augmenter la vitesse à laquelle elles sont obtenues.

2.6.1 L'achèvement de ces travaux aura des retombées bénéfiques multiples pour les usagers de l'espace aérien, par exemple :

- a) l'accès en ligne à l'information aéronautique pertinente via l'utilisation des technologies d'architecture axée sur le service et les technologies du web ;
- b) la vérification automatisée de la cohérence et de l'intégrité des données reçues ;
- c) la collecte électronique de l'information aéronautique et des NOTAM numériques avec affichage de l'information aéronautique sur une carte ;
- d) l'utilisation de mécanismes assurant l'intégrité et la traçabilité de la paternité en matière de gestion des données.

2.7 Les efforts pour introduire adéquatement le traitement numérique des données de navigation aérienne dans l'aviation civile russe sont coordonnés avec l'utilisation de mécanismes d'application des modules ASBU B0-30, B1-30 et B1-31 et seront pris en compte dans le développement des groupes d'information aéronautique.

3. CONCLUSION

3.1 La Fédération de Russie appuie la mise en œuvre des modules ASBU B0-30, B1-30 et B1-31 à court et à moyen terme.

3.2 Les travaux réalisés par la Fédération de Russie dans le domaine de l'information aéronautique concourent à la mise en œuvre graduelle du traitement numérique des données de navigation aérienne et au passage du service d'information aéronautique (AIS) à la gestion de l'information aéronautique (AIM), ce qui est conforme aux tâches envisagées par le module B0-30 et la transition subséquente vers la mise en œuvre des modules B1-30 et B1-31.

3.3 La Conférence est invitée à convenir de la recommandation suivante :

Recommandation 1/x – Création d'un système d'information aéronautique

Il est recommandé que la Conférence demande à l'OACI d'accélérer le processus d'attribution de statut officiel aux documents : la Spécification Eurocontrol pour la publication d'information aéronautique électronique (eAIP), version 2.0, en date du 14 février 2011, la version 1.0 du document intitulé *Digital NOTAM Event Specification – Increment 1* – l'AIXM, version 5.1, en date du 8 juin 2011, d'Eurocontrol et de la FAA, et la version 1.0 du projet d'Eurocontrol intitulé *Terrain and obstacle Data Manual*, en date du 7 juin 2010.